Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260427-202624CCAS-DE

Département des Côtes d'Armor
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS
N° 2026/2/4
CCAS DE PLEHEDEL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-sept avril, à 18 heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Président du CCAS.
La convocation porte la date du 22 avril 2026.
Publiée le 28 avril 2026.

Etaient présents : ROPERS Daniel, LE TREUST Nathalie, DENIAUD-QUREOMES Sylvie, NAOUR Claudine, GUEZOU Jean-Yves.
Etaient absents et excusés : MOREAU Sandrine, CLECH Marie, JEGOU Daniel, SAVIDANT Dominique.
Secrétaire de séance : GUEZOU Jean-Yves désigné à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026 DU C.C.A.S

Le budget primitif de l'exercice 2026 présenté par le Président est le suivant :

Section de fonctionnement :
- Dépenses : 5 389.97 €
- Recettes : 5 389.97 €

Section d'investissement :
- Dépenses : 2 069,05 €
- Recettes : 2 069,05 €

Le budget présenté ci-dessus est adopté à l'unanimité des membres présents, 5 voix pour.

Le Président du CCAS,
Daniel ROPERS :